

# MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 février 2021

Etaient présents : ARTEL Laëtitia, FATON Stéphanie, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.  
Secrétaire de séance : FATON Stéphanie.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

### 1. Contrat d'assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration

Mr Jean-Yves ROLET présente le devis de Mr Jean-Luc NICOD, déjà titulaire du contrat d'assistance, les conditions proposées sont les mêmes que précédemment, deux passages/an pour 1203€ TTC. Le prestataire propose la formation d'une personne au suivi de la procédure de déshydratation des boues, les boues ayant été déshydratées et évacuées récemment, le conseil reconsidérera la question en temps utile. **Accord à l'unanimité.**

### 2. Modification des statuts de la CCA800

Ce point est reporté au prochain conseil, nous ne disposons pas de l'ensemble des documents à valider.

### 3. Intégration relevés cimetièrre et réseaux dans le Système d'Information Géographique (SIG)

Mme le Maire rappelle ce qui a été vu avec la CCA800 et transmet pour information les devis établis par l'entreprise SOPRECO en charge du SIG pour la CCA800.

En ce qui concerne les relevés des réseaux, la facture sera prise en charge par la CCA800 en vue du transfert de compétences eau/assainissement et de l'élaboration du PLUI. Les élus s'entendent pour dire qu'il est primordial aujourd'hui de bénéficier de tels relevés.

Pour le cimetière, chaque commune a le choix, au vu des travaux à venir dans notre projet église/parvis/cimetière, il serait judicieux d'étudier plus précisément le devis lorsque le conseil y verra plus clair sur ce dossier et en fonction du reste à charge pour la commune.

### 4. Convention ruches parcelle 2

La compagnie des miels du Jura a sollicité la commune pour un nouvel emplacement afin d'installer 32 ruches, Mr Vincent GODARD a visité la parcelle avec Mr Leclercq, responsable de l'entreprise. Il convient de signer une convention. Mme le Maire rappelle que la compagnie a fourni les pots pour le colis des anciens. **Accord à l'unanimité.**

## POINTS A VOIR

- **Compte-rendu visioconférence avec l'école d'architecture** : les 13 projets ont été présentés par les élèves, les élus qui ont pu partager leur ressenti et poser des questions sur chaque projet tiennent à souligner la qualité du travail effectué. L'école d'architecture projette de publier les travaux des élèves.  
La prochaine réunion concernant le projet de l'église est prévue le 11/02/2021 avec le cabinet Tout un programme pour une explication de sa méthodologie de travail et du planning.

➤ **Compte-rendu réunion des commissions sécurité routière et voirie / RDV avec Mr Coulet du Service Territorial d'Aménagement de Pontarlier** : suite aux problèmes de sécurité routière rencontrés notamment sur la RD et la rue des Tours, les commissions ont été réunies et un RDV avec le STA a eu lieu.

- RD : des relevés de vitesse seront effectués prochainement, des panneaux rappel de limitation à 50 km/h seront installés, les marquages pour les passages des piétons seront refaits, le STA verra ce qu'il est possible de faire pour le radar pédagogique en panne et pour l'affaissement de la chaussée devant l'ancien atelier Mercier.  
Par ailleurs, un panneau « stop » remplacera le « cédez-le-passage » en bas de la rue de l'Eglise après la prise d'un arrêté de circulation.
- Rue des Tours : dans un premier temps, des panneaux « sens interdit sauf riverains » seront installés après la prise d'un arrêté de circulation suivi de contrôles de la gendarmerie. Si cela ne s'avère pas suffisant d'autres options sont possibles en complément.

D'autres sujets ont été abordés avec le STA :

- En prévision d'une réhabilitation de la Place de la Mairie, une fois les travaux du futur RPI terminés : le STA va effectuer des relevés de vitesse et comptage de véhicules aux abords de la Place.
- Eaux pluviales Grande Rue : des devis seront demandés pour étudier la possibilité de mise en place de caniveaux.

➤ **Compte-rendu réunion sur le regroupement des écoles du RPI** : en présence des enseignants du RPI et de l'Eveil, de Mr Courvoisier et Mme Monnin pour la CCA800, Mr Herbera pour Familles Rurales, Mr Becquemie pour l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté, Mme Gros pour l'IME l'Eveil, de l'architecte. Le point a été fait avec les nouveaux enseignants sur les besoins en termes de surfaces, de salles à prévoir et d'équipements non prévus initialement.

➤ **Fibre** : est maintenant accessible pour tous les opérateurs.

➤ **Modalités de la vente de bois chauffage** : les inscriptions seront clôturées le 5/02/2021, les 5 personnes inscrites recevront un courrier précisant les modalités de la vente qui se fera par soumission cachetée du fait des raisons sanitaires actuelles.

➤ **Abaissement d'intensité du futur éclairage public la nuit** : une diminution de 70% de l'intensité sera programmée de 22h à 6h.

➤ **Investissements 2021** : les élus font le point par budget des investissements prévus en vue de la préparation des budgets prévisionnels.

## COURRIERS DIVERS

- Mr B. Clément : proposition d'achat de tout ou partie de la parcelle ZE44. Le conseil municipal ne souhaite pas mettre en vente cette parcelle.
- Mme D. Lemoine de Déservillers : demande l'autorisation pour passer dans notre commune les jeudis de 17h à 17h45 avec un camion d'épicerie ambulante, le conseil donne son autorisation.
- Subventions 2020 : remerciements par courrier de l'ADMR, la Ligue contre le cancer et Semons l'espoir.
- Mme le Maire fait part de nombreux remerciements oraux et écrits pour le colis de fin d'année des anciens et le bulletin municipal.

- Mme le Maire fait part du bilan 2018 à 2020 de la croix rouge française, pas de repas distribué sur notre commune.

## QUESTIONS DIVERSES

- La commune de Levier souhaite savoir s'il reste encore des anciennes chaises de la salle des fêtes à vendre. C'est effectivement toujours le cas, l'Eveil doit récupérer les siennes sous peu.
- Une rencontre avec l'Eveil est programmée le 15/02/2021 concernant la rédaction d'une convention de mise à disposition du défibrillateur de l'association.
- Mr Juguet signale de sérieux dysfonctionnements des portes de garage des logements de la Cure. Des devis pour le remplacement sont à demander, d'ici là les employés du SIVOM se rendront sur place.
- Mme le Maire informe le conseil des deux prochaines réunions : 11/03/2021 et le 25/03/2021 pour le vote des comptes administratifs et budgets prévisionnels.

La séance est levée à 23h20.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 11/02/2021

Mme le Maire

